

Cliniques et hôpitaux privés : 180 établissements provençaux pourraient être en grève le 3 juin

Les 180 établissements de santé privés de Paca, adhérents à la Fédération de l'hospitalisation privée, sont déterminés à fermer leur site début juin.

Avis de grande pagaille du 3 au 5 juin dans les établissements de santé privés avec l'annonce de l'arrêt des activités des quelque 180 hôpitaux ou cliniques privées de Paca, comme ailleurs en France. À partir de cette date, les établissements privés de santé ne prendront en charge aucun patient supplémentaire et les blocs opératoires resteront fermés. " Trois jours pour toutes les activités, sauf les dialyses, et une semaine de grève du 3 au 9 juin pour les urgences ", selon Xavier Vaillant, le président de Fédération Hospitalière Privée (FHP) sud-est. Un mouvement, qui pourrait être " re-conductible " relayant une décision nationale.

À la mesure de leur colère, les directions des cliniques et les médecins libéraux dénoncent les décisions tarifaires du ministère de la Santé . Ce dernier prévoit une revalorisation de 4,3 % des tarifs des hôpitaux publics et du secteur non lucratif en 2024, mais de seulement 0,3 % pour les hôpitaux et cliniques privés et de 1,1 % pour les établissements de soins médicaux et de réadaptation privés. Selon la FHP, la différence dans la hausse des tarifs 2024 s'explique par le fait que le gouvernement avait prévu, pour les hôpitaux publics , une enveloppe spécifique pour soutenir les mesures salariales annoncées en 2023 (revalorisation des gardes de nuit et le week-end notamment).

"Une décision désastreuse"

Pour les les cliniques privées qui ne bénéficieront pas de cette enveloppe, c'est un manque à gagner de 500 millions d'euros. Une mesure qui ne passe pas. Déjà, dans un communiqué, le président la Fédération hospitalière privée, Lamine Garbit avait dénoncé, il y a peu, " une décision désastreuse " aggravant une situation " déjà critique, où les tarifs demeurent insuffisants pour assurer une gestion viable des établissements. Une revalorisation 14 fois moins importante, c'est inégal et méprisant.

Réunis à l'occasion d'une conférence de presse, les acteurs de l'hospitalisation privée de Paca ont réaffirmé leur motivation de faire grève , dès le 3 juin. " Les charges des hôpitaux et cliniques augmentent de façon exponentielle, dénonce Cyril Szymkowickz, PDG de l'hôpital privé Clairval à Marseille et représentant le groupe Ramsay. À titre d'exemple, les frais d'énergie s'élevaient à 1 million d'euros par an, pour Clairval, ils sont aujourd'hui de 2,5 mil-

lions. On est à 125% d'augmentation en un an. Quand on sait que les remboursements de la Sécurité sociale représentent 90% de nos chiffres d'affaire, cette maigre revalorisation est intenable.

La part d'hôpitaux privés en déficit était de 40 % en 2023, elle risque d'atteindre le niveau alarmant de plus de 60 % en 2024", s'alarme Xavier Vaillant, pour le groupe Almayva. Une inquiétude que partage Sébastien Nony, responsable de la clinique Bouchard et représentant le groupe Elsan fort de 140 établissements en France. " La clinique fait partie de ces 35% établissements qui depuis 2023 sont en difficulté. L'ensemble des médecins et des salariés sont solidaires de ce mouvement national.

"L'hospitalisation privée est un gage de lutte contre les déserts médicaux"

On est là pour défendre nos outils de travail", souligne de son côté le Dr Brice Gurriet, gynécologue à la clinique Bouchard. " On va finir par dégrader la qualité de la prise en charge", prévient le Pr Metellus, neurochirurgien à Clairval. " Ou pousser à la fermeture de services " avertissent unanimement les responsables. " L'hospitalisation privée est un gage de lutte contre les déserts médicaux

Henri Escojido, cardiologue et président de la conférence régionale des CME (Commission médicale d'établissement, Ndlr), est catégorique : " Il n'est pas question de perdurer dans cette inégalité qui ne fait que s'intensifier ". Lui comme les autres baisseront le rideau le 3 juin. À moins que le gouvernement ne trouve des voies de sortie à ce conflit. " Je fais confiance au sens des responsabilités des offreurs de soins privés", assurait le ministre de la Santé, Frédéric Valletoux, à l'Assemblée nationale, en réponse à une question de la députée RN des Bouches-du-Rhône, Joëlle Mélin. " Je sais quel est leur engagement sur un territoire, je sais quel est leur professionnalisme dans la prise en charge des Français, et je sais qu'ils ne prendraient pas le risque de la mettre en péril ". Réponse dans les prochains jours.

